

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 49 • 4 DÉCEMBRE 2020 • CHF 3.-

France. La loi de sécurité globale de Macron attise les fractures dans le pays page 6



Etats-Unis: Tony Blinken, un vrai faucon pro-guerre pour Joe Biden page 5



Mauvais sketch hivernal

La fin d'année approchant, la question de savoir si les skieurs pourront dévaler leurs pistes favorites provoque une giboulée bien de saison d'interventions politiques et administratives. Rappelons que l'année dernière à l'occasion des vacances de Pâques, Verbier avait annoncé une explosion de cas de Covid-19. Peu de temps avant, la station autrichienne d'Ischgl s'était transformée elle aussi en «hot spot» de la pandémie. Autant dire que les sports d'hiver et leur concentration de vacanciers en mode potentiellement *cluster* ont de quoi inquiéter autorités sanitaires et gouvernements. Mais à des degrés divers et en ordre dispersé. Preuve en est la gamme de décisions prise récemment et frisant parfois le capharnaüm de plein brouillard. Alors que l'Allemagne, Andorre et l'Italie ont préféré fermer leurs stations, la France a opté pour les laisser ouvertes... tout en scellant les installations de remontées mécaniques. Quant à la Suisse, l'Autriche ou la Slovaquie, les trois pays ont choisi de faire cavaliers seuls et de déconfiner les pistes. Sous la pression de stations valaisannes, le domaine skiable devrait être accessible dans les Alpes, histoire de préserver le secteur touristique helvétique. Or, dans le même temps, le secteur hospitalier se demande comment il pourra gérer les accidents de ski, la grippe saisonnière et les cas de Covid-19. Pour mémoire, le Valais a été le premier canton romand à décréter des mesures sanitaires très restrictives alors qu'il était confronté à une seconde vague mettant sous extrême tension son système de soins. Derniers événements en date: face à la colère des saisonniers savoyards et les risques de voir les Français skier en Suisse, Emmanuel Macron a agité la menace d'une fermeture de la frontière franco-suisse. L'Allemagne, elle, devrait tenter de dissuader ses ressortissants de se rendre sur les pistes autrichiennes, en leur imposant une quarantaine de 10 jours à leur retour. Qui s'y retrouve? A l'heure de cette cacophonie, il serait pourtant de bon aloi de se replonger dans le rapport annuel de l'Observatoire Suisse du Sport. Dans sa dernière édition, il rappelle que de tout temps, le statut social a marqué le comportement sportif. «Le taux de non-sportifs est nettement plus élevé parmi les personnes dont l'instruction et les revenus sont faibles», peut-on y lire, ce qui aboutit aussi à une hiérarchisation des sports entre disciplines de prestige et populaires. En Suisse, 27% de la population ne pratique aucun sport. Alors, qui lèvera cet obstacle à l'accès à l'activité physique avant même de parler de l'ouverture des pistes?

Joël Depommier

Le business des réfugiés

ASILE • La multinationale zurichoise controversée ORS est spécialisée dans les prestations mêlant «encadrement» et «intégration» pour personnes en demande d'asile ou reconnues réfugiées, ainsi que dans la logistique des camps.

Son site vante la présence de l'entreprise dans plus de 100 structures, via plus de 1300 employés encadrant 14'000 personnes. Outre les activités d'ORS en Suisse, la multinationale est déployée en Autriche, Espagne, Allemagne et Italie. ORS aurait également des projets en cours en Slovaquie, l'un des points focaux des politiques anti-migratoires de l'UE. Cette société est présente dans six cantons (Argovie, Berne, Bâle-Ville, Fribourg, Soleure et Zurich). Elle gère ainsi notamment trois des cinq centres d'enregistrement de la Confédération: Vallorbe, Chiasso et Bâle. En Suisse romande, elle s'occupe du Centre d'hébergement fédéral de Perreux-Neuchâtel. (Emanant du Département des affaires sociales de la ville de Zurich «Asyl Organisation Zürich» - AOSZ, la deuxième société gérant des centres fédéraux pour requérants d'asile, serait moins critiquée qu'ORS, ndlr).

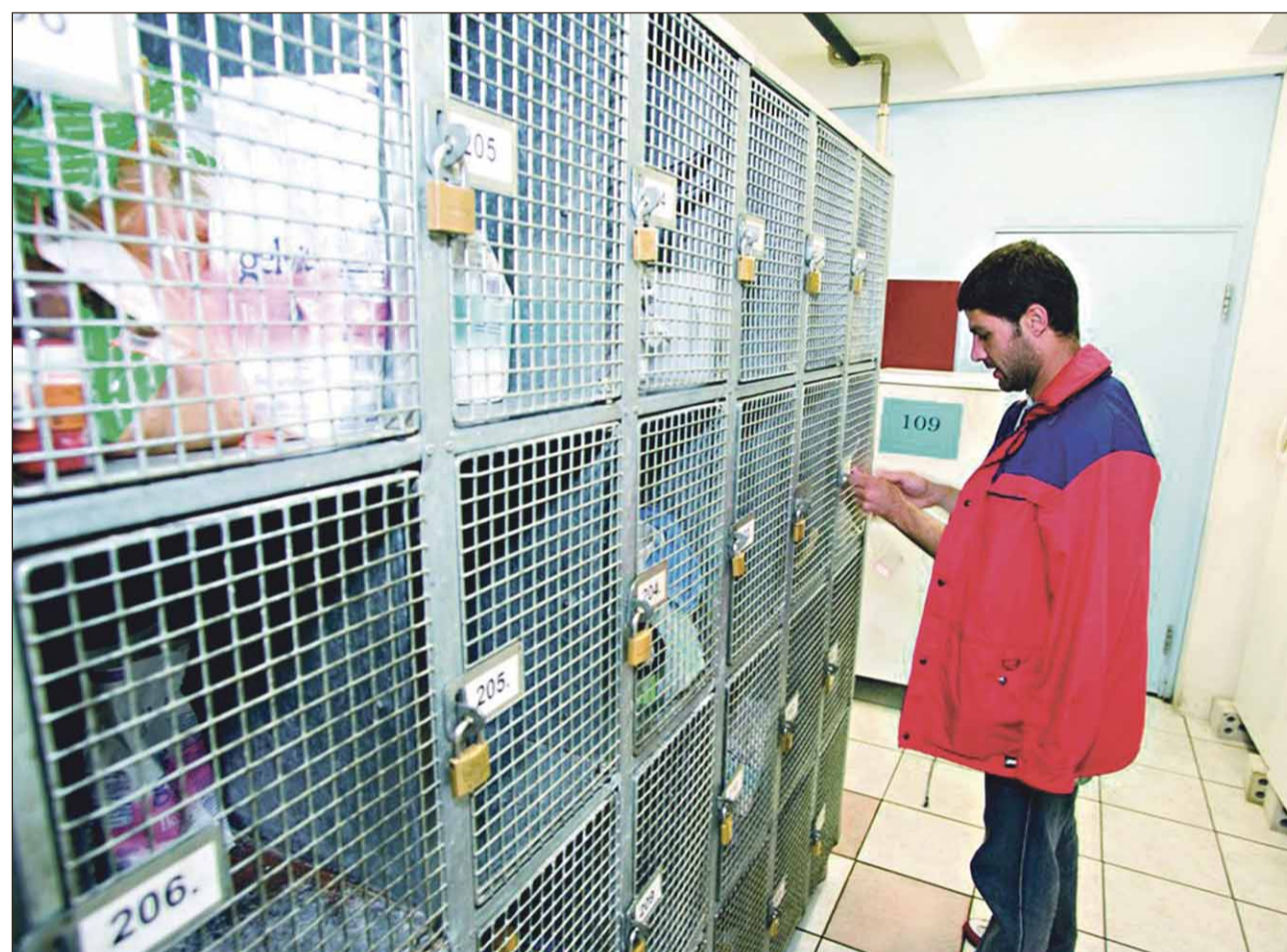
Financée par l'UE

Soucieuse de son financement via les politiques publiques européennes, la multinationale maintient par ailleurs un bureau à Bruxelles pour entretenir des échanges étroits avec les institutions de l'UE. Le tout en prônant une neutralité religieuse, politique et surtout vis-à-vis de la procédure juridique d'asile. On le voit, l'ensemble de ces éléments laissent penser qu'ORS se positionne comme une actrice privée de premier plan dans la gestion de l'encampement en Europe dans le contexte de la crise du «non-accueil des personnes réfugiées».

Comme le montre la situation catastrophique dans plusieurs camps européens, la gestion des centres peut s'avérer être un enjeu de sûreté, voire de survie pour les personnes migrantes. Et ORS risque de rafler les contrats traditionnellement attribués aux associations humanitaires et sociales dans l'encadrement des exilé.e.s.

Dénoncée par Amnesty

Plusieurs fois pointée du doigt pour de mauvaises conditions de vie dans les camps, entre autres par Amnesty International ou le collectif Droit de Rester, la société intervient néanmoins auprès de nombreuses communes et de quelques cantons en Suisse. Les chiffres et la flexibilité de la multinationale parlent, semble-t-il plus fort que les droits humains, également du côté italien. Une enquête de Valori



ORS se positionne comme une actrice privée de premier plan dans la gestion de l'encampement en Suisse et en Europe.

«Nouvelles de la finance éthique et économique durable»¹ spécialisé dans l'économie solidaire, montre qu'un fonds d'investissement londonien contrôle la multinationale zurichoise et spéculé sur le financement public des centres dans la péninsule. Les comptes aberrants de la filiale italienne d'ORS et son petit nombre d'employé.e.s ne l'ont pas empêchée de se voir attribuer près de trois millions de francs d'appels d'offres publics en Sardaigne et au Frioul Vénétie-Julienne. Comme en Suisse, plusieurs organisations dont l'Association pour les études juridiques sur l'immigration (ASGI) et le Consortium Italien de Solidarité (ICS) ont dénoncé les conditions déplorables des «services» rendus par ORS aux tarifs toujours plus compétitifs.

Des liens politiques

En cause également, les décrets sécuritaires sur l'immigration publiés par l'ancien ministre de l'intérieur Matteo Salvini et les coupes dans les budgets d'accueil qui auraient facilité l'insertion d'ORS (également contrôlée par la société de capital-investissement londonienne Equistone Partners) dans la mise en œuvre des politiques migratoires. À Bruxelles, Rome ou en Suisse, le lien d'ORS avec le monde politique

fait bien partie de ses objectifs annoncés.

La multinationale s'est dotée en 2017 d'un conseil consultatif pour les questions migratoires. Il est composé de l'ex-conseillère fédérale Ruth Metzler Arnold (PDC), de l'ancien vice-chancelier autrichien Michael Spindlegger, de l'ancien conseiller national Erwin Jutzet (PS), de l'ancienne conseillère d'Etat zurichoise Rita Furrer (UDC). Le tout chapeauté par le CEO Jürg Rötheli, ex-directeur de Swisscom et CEO de Clear Channel Suisse (société de pub, ndlr).

Des camps invivables

Derrière une neutralité affichée dans sa communication, ORS participe néanmoins à l'isolement des exilé.e.s de la société civile, des journalistes et des défenseur.e.s des droits humains. Une activité non sans impact politique, puisque les conditions du non-accueil sont ainsi dissimulées. Pire, il s'agit de capter des fonds d'un secteur de l'économie publique que les instances étatiques choisissent de négliger, en confiant à ORS la création de camps invivables. Au-delà des conditions de vie atroces constatées dans les centres gérés par la multinationale zurichoise, son positionnement sur le marché de l'encampement en Europe pose une

question politique majeure: celle de la marchandisation de la répression anti-migratoire.

Marchandisation croissante

Du business des milices libyennes «gérant» les camps au sud de la Méditerranée, à celui des passeurs qui prospèrent des routes maritimes mortifères en passant par celui de Frontex dont la contribution suisse passera à 83 millions de francs en 2027, il ne restera plus beaucoup de personnes pour affirmer avec honnêteté que l'immigration ne représente qu'un coût. Cela sans oublier que les logiques de répression ne disparaissent pas lorsque les camps sont gérés par des acteurs publics ou associatifs. (depuis mars 2019, les procédures d'asile en Suisse sont mises en œuvre de manière accélérée au sein de six centres principaux, ndlr).

La fermeture définitive des camps et l'accueil au sein même des sociétés concernées - et pas en structures isolées - ne seraient-elles pas les seules mesures capables de mettre fin à la spéculation financière sur le non-accueil, parallèlement à la défense de l'ouverture de voies sûres et légales pour quitter les zones d'instabilité et de conflits? ■

Nicahor Haon

<https://valori.it/business-accoglienza-ors>

Pas déçus en bien...

VOTATIONS FÉDÉRALES • L'initiative sur des multinationales refusée, le faible contre-projet entrera en vigueur. Tant au niveau européen que suisse, des renforcements pour contrôler les activités de ces entreprises sont en préparation.

Après une campagne qui fut celle d'une mobilisation jamais vue depuis longtemps, la déception est au rendez-vous: on aurait bien aimé être surpris d'un résultat démentant nos prévisions, puisque l'initiative pour des entreprises responsables, acceptée (comme espéré) par une petite majorité (40'000 voix d'avance) du peuple suisse, a été refusée (comme prévisible) par une majorité des cantons, l'initiative contre le financement des armes de guerre étant refusée par le peuple suisse et les cantons, mais acceptée à Genève, dans le Jura, à Bâle-Ville et à Neuchâtel. L'initiative pour des entreprises responsables ayant succombé à la vieille règle confédérale de la double majorité du peuple et des cantons, le contre-projet indirect entrera en vigueur, sans avoir été soumis au vote.

Ce texte est une tartufferie, un semblant de tout petit pas qui n'aurait même pas pu être fait si l'initiative n'avait exercé une pression et suscité une crainte suffisante pour que la droite parlementaire, et les multinationales elles-mêmes, se résolvent à le proposer.

Voilà donc la Suisse dotée d'une loi qu'il va falloir renforcer. Beaucoup renforcer. Sous pression européenne d'abord, puisque l'UE prépare une directive sur la responsabilité des entreprises qui, une fois adoptée et transcrite dans les droits nationaux des 27 Etats de l'Union, s'appliquera à toutes les entreprises actives sur son espace, y compris celles dont le siège est extérieur à l'UE. Cela, de toute évidence, concerne les multinationales dont le

siège est en Suisse. Le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie appliquent déjà des dispositions comparables. Le projet de l'UE comme les directives britanniques et françaises (loi sur le «devoir de diligence»), ainsi que l'initiative suisse (mais pas le contre-projet) se basent sur les principes directeurs de l'OCDE et les Objectifs de développement durable de l'ONU. La loi française s'applique, comme l'initiative suisse le proposait, non seulement aux entreprises-mères mais aussi à leurs filiales et à leurs sous-traitants, et, toujours comme l'initiative le proposait, permet aux victimes d'actes délictueux ou criminels d'entreprises de les attaquer en justice. Mais sans doute les petits cantons de Suisse centrale et orientale préfèrent-ils que les multinationales suisses soient jugées à l'étranger plutôt qu'en Suisse: cette ouverture à l'Europe, on s'autorisera à la saluer. Avec peut-être un soupçon d'ironie – mais c'est celle de l'histoire...

«Nous les prendrons au mot»

Que faire d'un scrutin où la campagne finale des adversaires de l'initiative a précisément «ciblé» quelques petits cantons de Suisse centrale pour les faire basculer dans le camp du non? «Ce refus ne nous décourage pas, bien au contraire!», proclament les co-présidents du PS suisse. «Nous sommes plus que jamais solidaires et nous continuerons à lutter sans relâche contre les budgets en millions de la droite et contre les campagnes de peur menées par les lobbies des multinationales, en particulier dans les zones périphériques», martèle le



duo. L'ouvrage doit rapidement être remis sur le métier. Et c'est bien ce qui va se passer, assurent les forces politiques et sociales qui ont porté l'initiative: Le PS et les Verts sont déjà à la tâche, préparant une ou plusieurs initiatives ciblant, pour, à terme, les interdire, les investissements des banques, assurances, fondations, caisses de retraite, nuisibles pour le climat et l'environnement, comme ceux dans les énergies fos-

siles ou la production d'électricité «sale»: La place financière suisse investit en effet quatre fois plus dans la production d'énergie à partir de charbon ou de gaz que dans les sources d'énergie renouvelable.

Les promesses des multinationales

Du côté des multinationales, du patronat, de la majorité du parlement, du Conseil fédéral, on assure qu'on va prendre au sérieux les cri-

tères éthiques que fait mine de poser le contre-projet indirect concocté in fine par le Conseil fédéral et les multinationales après avoir tout fait pour qu'un compromis crédible soit adopté par le parlement. «Nous les prendrons au mot», assure Amnesty International... Quel mot? celui de «responsabilité», par exemple? ■

Pascal Holenweg

Paru sur Cause toujours, adapté par la rédaction

Pandémie: mesures de soutien controversées

GENÈVE • A l'occasion d'une session spéciale Covid-19, le Grand Conseil a adopté la semaine dernière plusieurs projets de loi d'aide financière extraordinaire de l'Etat destinée aux cas de rigueur. Mais n'a rien prévu pour les salarié.e.s.

Ainsi dans les secteurs de l'hôtellerie, des infrastructures aéroportuaires, de l'événementiel ou transport professionnel des personnes notamment. Ceci pour un montant de 44 millions pour cas de rigueur. Il s'ajoute aux 493 millions de francs mis à disposition par l'Etat depuis le mois de mars 2020. Ceci afin de soutenir l'économie, la santé, la culture, l'action sociale et la formation, sous forme d'aides à fonds perdus, de prêts gratuits et d'investissements publics.

Protection des salarié.e.s oubliée

Là où le bât blesse pour la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), c'est que ces aides ne sont pas conditionnées à des engagements fermes de la part des employeurs à l'égard de leurs salariés ou des plus précarisés. Des amendements dans ce sens ont bien été proposés par la gauche lors des débats du 25 novembre, mais ont tous été refusés. «Quand bien même les employeurs ne sont pas les seuls touchés par les effets de la pandémie, ce sont à l'heure actuelle les seuls à bénéficier de centaines de milliers de francs d'aides cantonales sans qu'un centime ne soit directe-

ment affecté à la protection du revenu des salarié.e.s. Alors que dans des cantons voisins, les pouvoirs publics fournissent des compléments aux RHT pour couvrir le 100% du salaire, Genève détourne toujours le regard des plus précarisés.e.s qui recommencent pourtant à reformer des files pour obtenir de l'aide alimentaire», souligne la CGAS. Soumis à une clause d'urgence, ces projets de loi pour cas de rigueur votés par le parlement le 25 novembre entreront en vigueur avant le vote d'un référendum. Ce qui ne désarme pas la CGAS, qui décidera le 3 décembre à l'occasion d'un comité extraordinaire d'en lancer un ou pas. «Il y a un intérêt de marquer le coup politiquement», précise Davide De Filippo, président de la CGAS.

Loi en projet

Durant les débats, l'Alternative (Socialistes, Verts, Ensemble à Gauche) a aussi déposé un nouveau projet de loi pour permettre d'indemniser les travailleuses du canton ayant subi une perte de revenus pour cause de pandémie au vu de la deuxième vague. «Il a été discuté en commission cette semaine et pourra peut-être revenir en plénum, même si je ne me fais pas

beaucoup d'illusions sur son sort», nous précise Léna Strasser, députée socialiste et cheffe de groupe.

Pour sa part, la CGAS s'inquiète autant de la volonté de dérégulation des horaires de magasins, voulue par la droite «pour compenser les pertes des commerces». «Nous avons fait recours contre le projet d'ouvrir les magasins le samedi de 18 à 20 heures. Si la droite revient à la charge avec son projet d'ouverture jusqu'à 20h, nous lancerons un référendum», précise Davide de Filippo.

Fonds d'urgence en pause

Elle rappelle aussi que le fonds d'urgence de 15 millions pour les per-

sonnes sans revenu au printemps durant la pandémie et attaqué par un référendum de l'UDC et du MCG devra attendre son passage en votation le 7 mars 2021.

Quant au projet de budget 2021 du canton et des mesures d'austérité que le gouvernement entend appliquer à la fonction publique, il sera discuté les 3 et 4 décembre par le Grand Conseil. Le 17 novembre, le Conseil d'Etat avait un peu reculé, en annonçant qu'il renonçait à la baisse linéaire de 1% sur les salaires de tous ses collaborateurs sur quatre ans. Depuis, les partis gouvernementaux (PS, Verts, PLR, PDC, MCG) se sont mis d'accord sur un projet de budget. Celui-ci suppri-

mera l'annuité 2021 de la fonction publique en échange de la création – notoirement insuffisante selon les syndicats – de 350 nouveaux postes.

«Le budget qui en résulte, déficitaire de 800 millions, est un budget de crise, mais aussi de responsabilité, qui vise à répondre aux défis posés par le contexte actuel. Ce déficit est principalement dû aux prestations supplémentaires pour la population et aux aides nécessaires pour le tissu économique du canton», tentent de justifier en chœur, les auteurs du marchandage, contesté uniquement par Ensemble à Gauche et l'UDC pour des raisons diamétralement opposées. ■

Joël Depommier

Recours patronal contre le salaire minimum

Le patronat genevois – à savoir la Fédération du commerce genevois, la Fédération des entreprises romandes (FER Genève), le Groupement professionnel des restaurateurs et hôteliers ainsi que la Nouvelle organisation des entrepreneurs, vient de déposer cette semaine un recours contre l'entrée en vigueur du salaire minimum. Ils demandent son report sur report au 1^{er} février 2021 et exigent la possibilité de pouvoir indexer à la baisse ce dernier. Ce recours suscite l'ire des syndicats. «Il constitue une rupture du dialogue social à un moment critique. Les syndicats en prennent acte et évalueront la réponse à

donner à cette attitude déloyale lors du comité extraordinaire de la CGAS du 3 décembre», souligne la faïtière.

De son côté, celle-ci a déposé un recours contre les dérogations au salaire minimum dans la floriculture et dans l'agriculture et contre la volonté du gouvernement de n'indexer le salaire minimum qu'à partir de 2021. Une semaine avant, la faïtière des coiffeurs avait déposé un recours pour une exemption du salaire minimum pour les apprentis.e.s durant quatre ans.

JDr

Ploutocratie à La Chaux-de-Fonds

NEUCHÂTEL • Récolter des signatures pour un référendum ou une initiative est un droit essentiel et nécessaire pour la vitalité du débat démocratique. Il est absolument légitime que la population puisse s'exprimer sur tout type de projet.

Celles et ceux qui ont eu l'occasion de le faire le savent, une récolte est un acte militant fort, qui demande une grande implication et un engagement conséquent. Pour pallier cette difficulté, des partis et des lobbys richement dotés ont l'habitude de recourir à des «mercenaires» rémunérés afin d'obtenir les précieux paraphes. Escamotant ainsi la première étape du débat qu'est la quête des signatures. Ces «mercenaires» payés à la signature le plus souvent, n'ont ni le temps ni l'envie de dialoguer. Ils veulent que nous signions quitte à employer des raccourcis pour passer à leur cible suivante.

Informé plutôt qu'ignoré

À La Chaux-de-Fonds, un énième débat sur la place de la voiture en ville, toujours omniprésente, a eu lieu en octobre et le législatif a accepté d'entériner le principe de la piétonnisation de la Place du Marché. Sans surprise et comme d'habitude est-on tenté de dire, le TCS épaulé par un PDC en quête de visibilité et d'une UDC sans militants, a lancé le référendum. Nous n'avons évidemment

rien à redire au droit du lobby de la bagnole à vouloir rester au XX^e siècle en voulant avoir des places de parking, et si possible à l'intérieur des commerces, et d'empêcher le développement d'une ville plus conviviale et vivante pour faire vivre ces mêmes commerces. Sur le fond donc aucun problème à respecter le droit des «camés de la berline», mais la forme pose problème.

En effet, quelle ne fut pas la surprise de nombre de chauxoises et chauxois de se faire aborder par des jeunes ne connaissant strictement rien au contenu du rapport ni à la géographie de la ville pour sauver une espèce soi-disant menacée: la place de parking. Ainsi à la question des lieux de stationnement désormais libérés sur la rue du Parc grâce à l'introduction du macaron et de la zone bleue, un gros silence suivi d'un «je ne sais pas où elle est, je ne viens pas d'ici». Après tirage de vers du nez, il s'avère qu'une partie des récolteurs provient de l'Arc lémanique. C'est leur troisième référendum qu'ils font pour le compte du TCS après Genève et Neuchâtel avec les places de parking à Ser-

rière. Rapidement un des jeunes ne souhaite plus discuter car il doit atteindre «son quota» quotidien. Ne jetons pas la pierre à ces «mercenaires» en quête de moyens! Les responsables sont à rechercher du côté de celles et ceux qui ont suffisamment de pognon, ici le TCS, pour envoyer des plus pauvres récolter à leur place.

Argumentaire et pratique problématiques

Le seul argument employé est: on dépense 5 millions pour supprimer des places de parking et pour mettre des pavés. Quand on leur explique qu'une partie de cette somme sera employée pour les conduits souterrains, ils n'en connaissent pas le rapport. Quand on leur explique qu'une commission a été instaurée à la demande du POP pour étudier la question du revêtement, réduire les coûts et entendre les besoins des différents utilisateurs, ils n'en ont aucune idée. Et quand on leur dit qu'un parking sera agrandi sur la Place des forains peu leur en chaut.

Pour les partis qui n'ont ainsi pas besoin de sortir récolter des signatures, les pratiques plou-

ocratiques du TCS sont bienvenues et ne choquent pas comme ils l'ont souligné dans *Arcinfo* le 11 novembre. Sans argent le référendum aboutirait-il? Nous ne le saurons jamais. Cette pratique est-elle légale? Malheureusement oui, mais elle entraîne une asymétrie néfaste. Ainsi chez les partis aux moyens limités, regarder tout à gauche, ou pour la majorité des citoyens, chaque référendum doit être pesé afin de voir si les forces suffiront pour le mener à bien alors que bon nombre de décisions mériteraient de passer devant la population (bradages des biens communaux, détériorations des conditions de travail du personnel communal, baisse du soutien à la population précarisée...). L'argent permet ainsi d'acheter le droit de faire passer en votation certains objets, alors que d'autres, touchant les plus pauvres, sont beaucoup plus difficiles à défendre.

Pour que l'outil du référendum ne serve pas qu'aux plus riches, il est grand temps d'interdire la récolte rémunérée de signatures. ■

Julien Gressot

Soutien citoyen et communal aux sans-papiers

VAUD • Des communes s'associent à une pétition citoyenne demandant au Conseil d'Etat une action permettant une solution à long terme et juridiquement solide pour les personnes sans-papiers.

Entre 9000 et 15'000 personnes sans statut légal, communément appelées «sans-papiers», vivent dans le canton, principalement dans le grand Lausanne mais aussi dans d'autres villes. La majorité d'entre elles travaillent (neuf adultes sur dix) et certaines familles y sont installées depuis de nombreuses années, avec des enfants scolarisés et des jeunes en formation. Mais sans aucun droit et sous la crainte d'être expulsés.

Papyrus Vaud à la manœuvre

Face à cette situation, Plateforme Papyrus Vaud, qui regroupe des associations comme Collectif vaudois de soutien aux Sans-papiers, Caritas Vaud, des syndicats ou des partis comme le POP & Gauche En Mouvement, le parti socialiste et les Verts, ont lancé en 2019 une pétition qui a déjà recueilli 8000 signatures. Objectif? Demander aux autorités cantonales de trouver un accord avec Berne

afin de mettre en place une procédure de régularisation des personnes sans papiers habitant et travaillant dans le canton de Vaud, selon le principe déjà proposé par Genève.

Dans ce dernier canton, l'opération Papyrus achevée en 2018 a vu la régularisation de 2390 personnes régulariser leur situation. Il s'agit majoritairement de familles (437), à savoir 676 parents et 727 enfants. Tous devaient respecter certains critères pour leur demande – durée de séjour, indépendance financière, bonne intégration. En terre vaudoise, le traitement au cas par cas n'a permis que 59 régularisations de la part du Secrétariat aux migrations (SEM) en 2018, 94 en 2019.

Dispositifs légaux respectés

Afin de modifier les pratiques et rallier aussi d'autres villes à leur cause, les Municipalités de Renens, Prilly, Bussigny, Lausanne, Montreux, Morges, ont



exprimé la semaine dernière leur soutien démarche de la plateforme par un courrier adressé au Conseil d'Etat. «La toute récente crise sanitaire n'a fait que renforcer l'urgence de trouver des solu-

tions pour ces personnes. Ces solutions passeront forcément par l'obtention d'un droit au séjour. Une démarche de régularisation ne risque en outre pas de provoquer un «appel d'air». En effet,

tout dossier présenté devra nécessairement répondre à des conditions strictes de séjour en Suisse (en termes de durée) et d'indépendance financière», relèvent ces exécutifs dans leur missive.

Le Conseil d'Etat a répondu par un courrier exprimant sa sensibilité à la thématique des sans-papiers. Il y explique appliquer depuis longtemps les dispositifs légaux existants. Et proposer chaque année une centaine de dossiers à Berne, avec un assez grand succès puisque 2 à 3% de refus seulement leur sont opposés.

Le Conseil d'Etat a par ailleurs communiqué qu'il verrait prochainement des représentant.e.s de la plateforme Papyrus Vaud. «Nous espérons que cette rencontre permettra d'élaborer une stratégie encourageante pour les personnes qui vivent ici depuis de nombreuses années, mais qui craignent de voir leur dossier refusé», précisent les Municipalités. ■

JDr

Droit des enfants migrants malmenés

SUISSE • L'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE) vient de publier un rapport dénonçant les négligences de la Suisse vis-à-vis des mineurs.

Que cela soit dans le droit d'asile ou des étrangers, les enfants et les jeunes exilés nécessitent une protection particulière, comme le revendique la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (CDE). Dans son dernier rapport, l'ODAE montre que les autorités suisses n'observent pas systématiquement cet intérêt supérieur de l'enfant et que son droit est plus restrictif que celui préconisé par la Cour européenne des droits de l'homme.

Regroupement familial problématique

Ceci est particulièrement le cas dans la protection du droit à la vie familiale. Pour exemple, le rapport

montre que le Secrétariat aux migrations (SEM) a refusé le regroupement familial à une réfugiée érythréenne ayant obtenu l'admission provisoire en Suisse. Celle-ci n'a pu faire venir son fils de 16 ans réfugié au Soudan. Le SEM a en effet considéré que s'il se trouvait dans «une situation très pénible», elle «était comparable à celle de nombreux autres jeunes dans ce pays». Son visa humanitaire lui a été refusé, alors qu'il vivait seul, sans abri ni statut de séjour régulier à Khartoum.

Le rapport note que le regroupement familial inversé – soit la possibilité pour des enfants d'obtenir que leurs parents étrangers les rejoignent dans leur pays d'accueil – n'est pas

reconnu en Suisse. Selon le Tribunal fédéral, une telle possibilité est réservée aux seuls enfants suisses.

Enfants déracinés

Le rapport dénonce aussi les conséquences pour les enfants des renvois de familles: rupture des liens, déracinement ou encore interruption de la scolarité. Tel est le cas d'une requérante iranienne venue en Suisse en 2016 avec son enfant en bas âge. En 2020, le SEM a rejeté leur demande d'asile et a ordonné leur renvoi, alors que l'enfant fréquentait l'école depuis environ trois ans, parlait couramment le suisse-allemand et son intégration s'avérait complète. Dans son recours, qui reste pendant,

devant le Tribunal administratif fédéral (TAF), la représentante juridique de cette famille monoparentale a notamment reproché au SEM de s'être complètement abstenu de considérer l'intérêt supérieur de l'enfant. L'enquête s'inquiète aussi du placement à l'aide d'urgence des personnes mineures. Une réalité récurrente: lors de la publication de son rapport d'observation (2016), l'ODAE romand dressait déjà le constat que «la Suisse n'est pas bonne élève en ce qui concerne le respect des droits de l'enfant».

L'Observatoire relève aussi que les services cantonaux des migrations ont des pratiques fort disparates, s'agissant de l'audition des enfants

pendant les procédures. Certains considèrent qu'elle peut se faire par écrit ou l'intermédiaire d'une représentation et que les enfants partagent le sort de droit des étrangers de leurs parents. Pour faire primer cet intérêt supérieur de l'enfant, l'organisation propose la nécessité de procès formalisés et standardisés d'audition adaptés aux enfants. Elle défend aussi l'introduction du droit au «regroupement familial inversé» dans la loi et une protection spéciale contre les renvois en faveur des jeunes ayant passé la majeure partie de leur vie en Suisse. ■

Réd.

Rapport à consulter sur www.beobachtungsstelle.ch

Lutte des classes et écologie

GENÈVE • La démission de Pierre Maudet du Conseil d'Etat ouvre la voie à une élection complémentaire qui aura lieu le 7 mars prochain. Entretien avec Alexander Eniline, président du Parti du Travail.

A lors qu'à droite, le PDC pourrait renoncer à présenter un.e candidat.e au profit du PLR, du côté gauche de l'échiquier, le PS en ferait de même, se désistant en faveur des Verts. En attendant que cette tambouille mijote, nous avons été interrogé la gauche de la gauche, où le Comité directeur du PdT-POP se déclare favorable à la présentation d'un candidat.

Pourquoi le PdT-POP devrait-il participer à cette élection?

ALEXANDER ENILINE Il s'agirait d'une candidature de combat, qui permettrait d'utiliser cette élection comme tribune pour faire entendre les idées du Parti, son analyse de la crise économique, ses revendications sociales, de faire entendre un discours autrement plus radical que celui des Verts, un discours de classe (perspective que les Verts ne peuvent pas porter). Nous ne voulons pas laisser la monopole de la gauche à ces derniers dans le cadre de cette élection, car notre perspective politique est celle de la lutte de classe, pas de la collaboration avec la droite.

Les compromis budgétaires entre partis gouvernementaux (sur le dos de la fonction publique), l'indemnisation accordée aux entreprises sans aucune contrepartie exigée en faveur des tra-



Pierre Maudet succédera-t-il à Pierre Maudet le 7 mars 2021?

MHMS5

vailleurs (même pas quant au maintien des emplois), les demi-mesures incohérentes du Conseil d'Etat face à la crise, le bilan décevant des conseillers d'Etat PS et Verts, justifient la présentation d'une candidature du Parti du Travail au premier tour, plutôt que de soutenir la candidature des Verts.

L'urgence climatique rend nécessaire également un changement de

système; il convient d'apporter une réponse politique à cette exigence. Les Verts ne peuvent réellement incarner cette exigence de rupture, seul le PdT le peut. Ce sera à l'Assemblée générale du 15 décembre prochain de décider quant à la présentation d'une candidature du Parti du Travail, et de choisir un candidat le cas échéant. ■

Propos recueillis par Jorge Simao

Vers le mariage civil pour toutes et tous

Après la nette majorité en faveur du mariage civil pour toutes et tous au Conseil national le 11 juin, le projet de loi a également été accepté cette semaine par le Conseil des Etats, qui a rejeté le changement constitutionnel demandé tactiquement par l'UDC. L'accès à la PMA (procréation médicalement assistée) pour les couples de femmes est maintenu. La question sera renvoyée au Conseil national afin de résoudre des divergences sur la question du don de sperme et de la présomption de maternité. «Cette décision intervient presque sept ans après le dépôt de l'initiative parlementaire de la verte libérale Kathrin Bertschy demandant l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, et plusieurs années après de nombreux autres pays européens», relève Amnesty international Suisse, qui parle d'une «décision historique pour l'égalité des droits». «Ce vote est une immense victoire d'étape sur la voie vers l'égalité. Nous pouvons enfin espérer que la reconnaissance et la protection des personnes LGBT deviennent bientôt réalité,

conformément à la volonté populaire», analyse Matthias Erhardt (Verts), vice-président du comité national Mariage civil pour toutes et tous.

Bémol de la part du comité national et de l'organisation suisse des lesbiennes (LOS). Le projet de loi n'instaure pas l'égalité totale des enfants issus des familles arc-en-ciel. (dont un des parents est LGBT) La femme mariée à la mère de l'enfant ne sera reconnue comme mère à la naissance de celui-ci que s'il a été conçu à l'aide d'une banque de sperme suisse reconnue. Cette réglementation exclura certains enfants de protection juridique complète dès la naissance. «De nombreux couples féminins ont des enfants grâce à des donneurs de sperme privés ou à l'étranger. Ces couples ne sont toujours pas protégés par la proposition du Conseil des Etats. La LOS réclame une loi qui rende justice aux réalités du mode de vie des lesbiennes. La loi récemment adoptée manque clairement cet objectif», précise l'association. ■

Réd.



LA CHRONIQUE FÉMINISTE

La fausse couche, un sujet encore tabou

La duchesse de Sussex, Meghan Markle, 39 ans, a révélé mercredi 25 novembre, dans une tribune publiée dans le *New York Times*, avoir subi une fausse couche en juillet dernier. Elle a décidé d'en parler pour, dit-elle, «briser un tabou».

«Je savais, en serrant mon premier enfant dans mes bras, que je perdais mon second», a déclaré Meghan (leur premier enfant, Archie, est né le 6 mai 2019). Sur une expérience que tant de femmes ont vécue, elle fait de son deuil un moyen de placer la fausse couche au cœur du débat public. Elle évoque un chagrin immense que vivent beaucoup de femmes mais dont on parle peu. Le sujet reste tabou, les femmes qui ont subi une fausse couche éprouvent honte et culpabilité.

Meghan n'est pas la première à briser le tabou. Michelle Obama en 2018, lorsqu'elle a sorti son livre *Becoming*, a révélé avoir vécu une fausse couche dans une interview accordée à *ABC News*. «Je me suis sentie seule, perdue, parce que je ne savais pas ce qu'étaient les fausses couches, parce qu'on n'en parle pas», a-t-elle confié. Elle avait 35 ans lorsque c'est arrivé, elle s'est alors tournée vers la FIV (fécondation in vitro) pour mettre au monde Malia et Sasha. «Je pense que c'est la pire chose qu'on puisse se faire entre femmes, ne pas se dire la vérité sur nos corps, comment ils fonctionnent, et comment ils ne fonctionnent pas.»

Céline Dion, maman de trois garçons, a révélé avoir connu deux fausses couches. Alors que René-Charles est âgé de 8 ans, Céline Dion et son époux René souhaitent agrandir leur famille et se tournent vers la fécondation in vitro. Au total, le couple aura réalisé cinq essais et fait face à deux fausses couches avant les jumeaux Eddy et Nelson. Nicole Kidman en 1990, alors mariée avec Tom Cruise, a été confrontée à une première fausse couche. Près de dix ans plus tard, l'actrice australienne fait une autre fausse couche, juste avant sa séparation d'avec l'acteur. Elle s'est livrée dans une interview pour le magazine *Tatler*: «Je connais le désir de devenir mère. Et la perte! On ne parle pas assez de la perte d'une fausse couche. C'est un immense chagrin.»

La fausse couche est un arrêt naturel de la grossesse. Elle touche environ une grossesse sur cinq. Elle est d'ailleurs une des grandes peurs des couples qui attendent un enfant. De 80 à 90% se produisent au début de la grossesse, durant les 12 premières semaines. La cause la plus courante est une anomalie génétique du bébé. Mais il peut y avoir d'autres raisons: des problèmes de santé de la femme enceinte; une grosse chute, un accident, la violence conjugale, qui peuvent provoquer un décollement du placenta; l'âge de la mère: plus de la moitié des grossesses à l'âge de 45 ans finit en fausse couche, alors que seulement 13% des femmes enceintes de 20 ans en vivront une.

Sophie King, sage-femme de l'association caritative Tommy's, souligne que parler de la perte d'un bébé pendant la grossesse est un véritable tabou dans la société. De sorte que les mères comme Meghan, qui partagent leur histoire, sont une étape essentielle pour briser cette stigmatisation et cette honte.

Une fausse couche peut être traumatisante. Pour certaines, les cauchemars et les flash-backs se poursuivent pendant de nombreux mois, tandis que l'anxiété et la dépression sont également courantes par la suite. Les partenaires déclarent également souffrir, un sur douze étant confronté à des problèmes similaires.

Natacha (prénom d'emprunt) a subi une fausse couche il y a quelques années. Maintenant mère de plusieurs enfants, elle se souvient de cette perte comme d'une expérience «très violente». «Ma gynécologue a géré ça de façon technique et médicale, mais pas humaine. Il n'y avait pas de place pour l'émotion. Elle a tout de suite embrayé sur ce qu'il faudrait faire: curetage, médicaments... Elle m'a dit: Allez, vous pourrez en avoir un autre. Pour Natacha, c'était un vrai deuil. Elle n'a bénéficié d'aucun soutien psychologique. Et n'en a pas cherché non plus, ne s'y sentant pas autorisée. «Tu as un sentiment d'échec et tu vis ta douleur seule.» Pour elle, il est nécessaire de libérer la parole. Il faut aller au-delà des statistiques, expliquer aux femmes ce qui se passe, leur dire qu'il est légitime de ressentir de la douleur, vivre un deuil, chercher de l'aide.

Les signes d'une fausse couche sont: des saignements vaginaux, la disparition soudaine de certains symptômes de grossesse, comme ne plus avoir mal aux seins, des contractions. Il faut alors se rendre à l'hôpital. Une échographie, une prise de sang et un examen vaginal permettront de déterminer si la grossesse est interrompue. Avant dix semaines, il est possible de prendre des médicaments pour accélérer le processus, après dix semaines, un curetage peut être nécessaire. La plupart des femmes qui ont eu une fausse couche peuvent vivre une grossesse normale par la suite. Il est toutefois conseillé d'attendre au moins deux semaines avant d'avoir des relations sexuelles et de patienter un à trois mois avant de retomber enceinte. Le tabac, l'alcool, le café en grande quantité augmentent le risque.

Lors d'une fausse couche, il est important pour le couple d'en parler et de partager ses émotions. Surtout que les parents et les amis ont souvent tendance à diminuer l'importance de l'événement. Il ne faut pas hésiter à consulter pour se faire aider. Il faut aussi en parler aux aîné.e.s, leur permettre de poser des questions. «Le bébé n'arrivait pas à bien se développer dans le ventre de maman. Ce sont des choses qui arrivent parfois.» Si l'on connaît une femme qui a fait une fausse couche, il ne faut pas faire comme si rien n'avait eu lieu, mais aborder le sujet avec elle. Le seul fait d'écouter avec empathie est un soutien.

L'émission *Mise au point* de dimanche 29 novembre a abordé le sujet. Le Code civil a changé récemment: même avant 22 semaines, le fœtus peut avoir une reconnaissance, ce qui aide les parents à faire leur deuil. Le vocabulaire est culpabilisant: on dit «faire» une fausse couche. On pourrait dire «avoir» une fausse couche, la «subir». Pour se sentir moins seule, il faut en parler, poser des questions, demander de l'aide. Le message essentiel à retenir est qu'il n'y a pas de honte à vivre une fausse couche. Lever le tabou aidera toutes les femmes. Enfin, je vous recommande *Il s'agit de ne pas se rendre* d'Anouk Dunant (Ed. des Sables 2020), qui témoigne de son expérience et s'interroge sur le sens de ce deuil. Un livre fort.

Huguette Junod

P.S. TJ de mardi soir: les deux Chambres ont accepté que les coûts des grossesses soient payés depuis le début. Jusqu'à présent, les frais dus à une fausse couche pendant les 12 premières semaines étaient à la charge de la femme enceinte. Un progrès.

Tony Blinken, pilote d'un inquiétant «retour de l'Amérique»

ÉTATS-UNIS

Le secrétaire d'État nommé par Biden réhabilite l'interventionnisme, copublie un manifeste avec la tête pensante des néoconservateurs et conseille les mastodontes états-uniens de l'armement.

La déclaration du président élu Joe Biden lançant, le 23 novembre, lors de la présentation des premières recrues de son cabinet, «l'Amérique est de retour», sa mission est de «guider le monde», a contribué à jeter si ce n'est un froid, au moins un rappel au réalisme sur le devenir des relations entre la superpuissance et le reste du monde. La personnalité du nommé au secrétariat d'État, Anthony Blinken, en incarne les pires ambiguïtés. Au-delà du tintamarre médiatique autour du diplomate aimable et chevronné, francophone et joueur de guitare, il affiche en effet un goût prononcé pour l'interventionnisme.

Le «retour de l'Amérique» réhabilite l'usage de la force

Blinken affirme, certes, une volonté de renouer avec le multilatéralisme, foulé aux pieds par Donald Trump. Et toute réinsertion diplomatique des États-Unis permettant de réenclencher des processus de négociations internationales sur le climat, le sort de l'Iran ou la limitation des armements nucléaires est naturellement bonne à prendre. Seulement, il ne faut pas s'y tromper: le nouveau secrétaire d'État présente l'ère Trump comme une malheureuse parenthèse qui aurait prétendument conduit au retrait des États-Unis. Son principal défaut serait moins d'avoir emmené le monde vers l'asphyxie ou des déflagrations irrécupérables, que d'avoir durablement miné la crédibilité et l'autorité planétaires de Washington. Le «retour de l'Amérique» réhabilite, en dépit du fiasco irakien, l'usage de la force.

Blinken fut de longue date la tête pensante de Joe Biden en matière de politique étrangère. Il l'a convaincu de peser de tout son poids de président de la commission des Affaires étrangères du Sénat pour soutenir l'invasion de l'Irak en 2003. Entre-temps, s'il a reconnu, avec son mentor, avoir alors «commis une erreur», il ne s'est pas écarté pour autant de son credo en faveur de l'envoi de corps expéditionnaires à l'étranger. C'est ce qui le conduisit, quand il fut secrétaire d'État adjoint du gouvernement de Barack Obama, à regretter le rejet d'une intervention en Syrie au début de la décennie. Jusqu'à se heurter à l'ancien président. Lequel, mesurant l'étendue du désastre irakien, en grande partie responsable de l'émergence de l'«État islamique», avait alors préféré la retenue. Quelques heures avant sa nomination, Blinken insistait encore sur ce chapitre syrien, le quali-



Tony Blinken avec le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, en 2018.

US Department of State

fiant d'échec retentissant dont, dit-il, «(il) (s)ouviendrai(t) toute(s) a vie».

Mais le pire chez le nouveau chef de la diplomatie américaine est que cette posture ne doit rien aux circonstances et est en parfaite cohérence avec ses choix géostratégiques. Pour preuve, il n'hésitera pas à affirmer publiquement des convergences avec les plus va-t-en-guerre des partisans de l'ex-président George W. Bush. Blinken a ainsi cosigné avec Robert Kagan, l'ex-chef de file des néoconservateurs, cofondateur avec William Kristol du think tank Projet pour le nouveau siècle américain (Pnac), une sorte de manifeste bipartisan en quatre chapitres pour une nouvelle politique étrangère des États-Unis. Paru dans le Washington Post en janvier 2019¹, le texte, passé quasiment inaperçu en Europe, théorise les grands traits de ce nouvel interventionnisme.

Pour une Otan qui englobe «l'Europe et l'Extrême-Orient»

Le rôle des États-Unis est de «conduire le monde». Il ne se gouvernera pas de lui-même, affirment Blinken et Kagan. S'ils «abdiquent de leur rôle à diriger et à façonner règlements et institutions internationaux, d'autres puissances le feront». Mais, préviennent les deux hommes, «en fonction de leurs intérêts et de leurs valeurs, pas des nôtres». Le recours à la force est soigneusement réhabilité. «Les erreurs commises en Irak et en Afghanistan» ne doivent pas nous

conduire à désinvestir ce terrain, car, insistent le républicain et le démocrate, «la force est nécessaire et complémentaire d'une diplomatie effective». Sans capacités «à projeter la puissance appropriée, aucune paix ne pourra être négociée, encore moins imposée». L'Otan est appelé à s'étendre et à englober «l'Europe et l'Extrême-Orient». Il faut «une nouvelle institution!, clament Blinken et Kagan, pour forger une vision stratégique commune sur les plans économique et politique qui n'inclut pas seulement la sécurité militaire mais aussi la cybersécurité et d'autres menaces.» La Chine est prévenue. Dans le chapitre consacré au commerce, les deux stratégies mettent l'accent sur leur volonté de faire émerger un système «fondé sur des règlements qui protègent nos peuples de l'agressivité du capitalisme d'État d'autocraties modernes».

Un homme précieux pour le complexe militaro-industriel

Durant sa longue carrière aux Affaires étrangères, Anthony Blinken n'a jamais manqué, au sein des administrations Clinton puis Obama, d'inciter à l'organisation d'interventions musclées, directes ou moins directes, de l'Onclé Sam. Des bombardements sur l'ex-Yougoslavie en 1999 aux raids de l'Otan sur la Libye en 2011, en passant donc par l'Afghanistan puis l'Irak en 2002 et 2003, jusqu'au soutien logistique en 2015 à l'Arabie saoudite dans son offensive, aussi sanglante qu'entachée de crimes contre

l'humanité au Yémen, décidée sous Obama et prolongée par Trump, sans oublier le recours en grand aux drones et à leurs exécutions extrajudiciaires, on le retrouve dans les préparatifs et le lancement de tous les types de guerre. Un homme précieux pour le surpuissant complexe militaro-industriel de Washington.

Blinken a su en faire un capital. Il a lancé, en 2018, cofondée avec une habituée, comme lui, des cabinets ministériels, une firme de conseil aux entreprises. Joliment baptisée WestExec Advisors (conseillers WestExec), elle joue, pour se vendre, du symbole de la West Executive Avenue, du nom d'une artère qui flanque immédiatement la Maison-Blanche. Elle garantit la plus grande opacité à ses clients en s'engageant à ne jamais fournir leur identité. Le journaliste d'investigation Jonathan Guyer a pu déterminer qu'il s'agit des mastodontes de la production d'armement travaillant «à l'intersection avec des firmes de haute technologie»². Une filiale de Google serait dans le lot. Blinken a prévu à son contrat qu'il pourra quitter ses fonctions de chef chez WestExec, dès lors qu'il entrera au gouvernement. Pas de quoi vraiment éliminer le soupçon de «conflit d'intérêts», relève Jonathan Guyer.

L'autre cofondatrice de WestExec, Michèle Flournoy, a été intégrée, elle aussi, à la garde rapprochée de Joe Biden. Elle fait figure de favorite pour s'emparer du ministère de la Défense. Ce serait «la première femme à la direction du Pentagone», décrit une communication déjà bien rodée. Très interventionniste, elle aussi, elle s'est illustrée dans l'administration Obama en se prononçant pour de fortes hausses des dépenses militaires. Et elle affiche, comme Blinken, un profil bipartisan à toute épreuve, puisqu'il s'en est fallu d'un cheveu qu'elle ne devienne l'adjointe du premier secrétaire à la Défense de Donald Trump, James Mattis.

Le monde est prévenu: à peine soulagés des coups de boutoir de Donald Trump pour rendre sa «grandeur à l'Amérique», il lui faut se préparer au retour d'un impérialisme sans doute plus policé mais pas moins dangereux. ■

Bruno Odent

Paru dans *L'Humanité*

¹ «America First is only making the world worse. Here's a better approach» (L'Amérique d'abord ne fait que rendre le monde plus mauvais. Voici une meilleure approche.) Par Anthony Blinken et Robert Kagan, publié dans le Washington Post du 4 janvier 2019.

² L'enquête de Jonathan Guyer est disponible sur le site du journal en ligne The American Prospect.

Une bataille pour faire du vaccin un bien commun

COVID-19 • Dans une douzaine de pays européens, des collectifs se montent pour recueillir un million de signatures pour exiger la transparence et l'accessibilité des vaccins.

Radier la pandémie est aussi une affaire populaire. Un collectif international a lancé, lundi, une initiative citoyenne européenne (ICE) pour exiger un accès généralisé aux vaccins contre le covid, une transparence sur les contrats signés par les États avec les multinationales, et une limitation du droit de propriété intellectuelle pour permettre une production massive de sérum. En France, l'ICE est portée par un collectif rassemblant des ONG, tels Oxfam, la CGT, Solidaires, le Parti communiste français (PCF) et la France insoumise

(FI). Il ne faut pas permettre de profits sur les vaccins, de faire du profit sur la pandémie!» expliquait, lundi, Fabien Roussel, secrétaire national du PCF, à l'occasion d'une conférence de presse présentant l'ICE.

Fabien Roussel appelle à faire du vaccin un «bien commun». «Il ne peut y avoir de connaissances sur les vaccins qui ne soient pas partagées», invite le dirigeant communiste. A cet égard, Maurice Cassier, sociologue, représentant de la Fédération syndicale unitaire (FSU), souligne: «Il faut appuyer la proposition de l'Inde et de l'Afrique du

Sud dans les institutions internationales de remettre en cause la propriété intellectuelle pour la production du vaccin contre le Covid», explique-t-il.

Pour l'heure, une partie de la recherche est financée par des fonds publics et les traitements seront payés par les États ou, en France, la Sécurité sociale. Aussi, les autorités publiques doivent pouvoir avoir un droit de regard sur les prix des traitements, estime les soutiens de l'initiative. «Qui dit fonds publics dit contrôle public», estime Mathilde El Bakri, responsable de la Maison de médecine pour le

peuple en Belgique. «La Sécurité sociale, c'est du pognon, le nôtre. Il faut être vigilant à ce que le futur vaccin ne soit pas vendu à un prix qui excède son coût de fabrication», renchérit Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes de France.

Ce dernier est particulièrement attaché à la transparence, l'un des thèmes défendus par l'initiative citoyenne européenne. «Les futurs vaccins devront être validés, non par les États-Unis, mais selon les protocoles scientifiques français ou européens», alerte-t-il. Thierry Bodin,

syndicaliste CGT chez Sanofi, souhaite que toutes les données des études soient rendues publiques. Pour lui, «vouloir aller plus vite pour des raisons financières, ce n'est pas aller dans le sens de l'intérêt général».

Une initiative citoyenne européenne est une démarche qui oblige le Parlement européen, si un million de signatures sont collectées dans au moins sept pays, à examiner une législation sur un sujet donné¹. ■

Gaël de Santis

Paru dans *L'Humanité*

¹ <https://noprofitonpandemic.eu/fr/>

Brutalités filmées, des images menacées

FRANCE • Le visage sécuritaire gouvernemental semble diriger le pays vers un périlleux affrontement entre forces de l'ordre et population. Sur fond notamment de violences policières documentées et réitérées.

«**L**a nausée», a titré *Libération* (26.11.20), suite aux révélations du web-média *Loopsider*, qui à l'aide de vidéos expose une violente agression commise par des policiers sur un homme noir. Cela n'a pas suffi à faire reculer le gouvernement et sa majorité à l'Assemblée dans leur volonté de contrôler, par un projet de «loi de sécurité globale», la diffusion d'images des forces de l'ordre.

Un important mouvement social s'est alors traduit par des «Marches des libertés» (un demi-million de personnes réunies selon les organisateurs). Le gouvernement Macron semble se préparer au passage en force, dont il a le secret depuis le début du mouvement des Gilets jaunes, au risque d'accentuer les violences.

Devant les yeux du monde

L'émotion suscitée par les images de journalistes et de migrants frappés par la police dans la capitale n'était pas encore digérée, alors que le 26 novembre, la France s'éveille avec «la nausée» devant les éléments révélés par David Perrotin, journaliste de *Loopsider*. Il s'agit d'images de vidéo-surveillance d'un studio musical parisien, de la société *Black Old Studios*, à la tête de laquelle se trouve, Michel Zecler. Le 21 novembre, alors que ce producteur de musique rap approche de son studio, il croise une voiture de police. Ne portant pas de masque, il serait rentré à l'intérieur pour éviter une éventuelle amende. Selon une vidéo, un policier en civil l'agrippe alors qu'il vient d'entrer dans son appartement, avant d'être rejoint par deux collègues.

Insultes racistes et tabassage

S'ensuivent de multiples coups de poing, pieds, genou, matraque, au visage et à la tête. Selon M. Zecler, alors qu'il s'adresse aux policiers pour qu'ils cessent, ils répondent: «sale nègre», «ta gueule», «on va te défoncer». Alertés par des cris de détresse, neuf jeunes artistes lui viennent en aide. Ils parviennent à repousser les agents hors de l'appartement.

Sur des images réalisées par des voisins, deux policiers dégainent. Avant d'extraire l'infortuné producteur, une nouvelle fois tabassé. Les



A Lyon, plus de 10'000 personnes se rassemblent aux abords de l'Hôtel de Ville contre la loi sécurité globale.

150

jeunes, dont un mineur, seront également sortis sous les armes et brutalisés. L'un confie à D. Perrotin, «j'ai entendu l'un d'eux dire: Caméra! Caméra! On est filmés.»

Mises en examen

Mis en garde à vue, M. Zecler sera accusé de tort d'outrage, rébellion et d'avoir voulu subtiliser les armes des policiers. Ceci avant qu'à la vue des vidéos transmises par son avocat, le parquet de Paris ne classe l'affaire sans suites. Il a depuis ouvert des enquêtes contre les agents. Quatre policiers ont été déférés devant le Tribunal judiciaire. Leur mise en examen est requise. Trois pour «violences volontaires... par personnes dépositaires de l'autorité publique, avec arme, en réunion, et accompagnées ou suivies de propos à caractère raciste», ainsi que de «faux en écriture publiques». Le quatrième pour son utilisation soupçonnée d'une grenade lacrymo-

gène en intérieur (BFMTV). (Le producteur s'est exprimé sur son parcours «passé par la case prison il y a quinze ans» selon ses dires, sa résilience et sa volonté d'«éviter tout amalgame» (*Sud Ouest*, 01.12.20), ndlr).

Forte mobilisation

Deux jours après ces révélations, sans lesquelles M. Zecler serait aujourd'hui inquieté par la justice, se tiennent des «Marches des libertés». Elles demandent de pouvoir continuer à informer librement sur les actions de la police et refuser le déploiement de technologies de surveillance telles que des drones.

A Lyon, plus de 10'000 personnes se rassemblent aux abords de l'Hôtel de Ville, sur la Place des Terreaux. «Liberté!», tonne la foule avant de réclamer la démission du Ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, et le retrait du projet sécuritaire. Sur une banderole: «Pas d'avenir sans

révolution!». Aux jets de projectiles ont répondu des grenades lacrymogènes. Près de l'arrivée, au pied de l'Hôtel Dieu, incarnation d'un monde où l'hôpital est devenu «centre commercial», une ligne de fourgons et un canon à eau déviait la route du cortège.

Journalistes, manifestants et policiers blessés

A Paris, ils sont 200'000 à manifester jusqu'à la Place de la Bastille, où des violences éclatent. Grâce au travail toujours difficile de reporters de terrain, elles nous sont parvenues. Ameer Al-Halbi, photographe syrien réfugié politique en France, est sérieusement blessé au visage par un coup de matraque, alors que le corps inanimé d'un manifestant traîné par un policier est filmé par Yazid Bouzari, journaliste en formation. Un autre reporter indépendant, Taoualit Amar, captera un policier au sol, roué de coups par des manifestants. Il en ressort avec des blessures importantes. (98 policiers et gendarmes blessés, dont un lynchage, selon le Ministère de l'Intérieur. Or «les forces de l'ordre ont vu leur mission se confondre avec celle d'une garde prétoirienne du pouvoir», *Le Monde diplomatique*, juillet 2020, ndlr).

Au lieu de mettre un terme possible à l'escalade de la violence par le retrait du projet de loi «sécurité globale», le gouvernement persiste. Il promet de «réécrire» l'article 24 relatif à la diffusion d'images de policiers, de la loi déjà largement approuvée au Parlement. Or, cet acte dépend désormais du Sénat. Le président du groupe Les Républicains, Bruno Retailleau l'a souligné sur Twitter: «L'exécutif et sa majorité vont d'erreur en erreur.»

Lundi, alors que des appels fleurissent sur les réseaux sociaux pour un «acte II» des «Marches des libertés», le gouvernement ressort sa réforme des retraites. Elle a déjà conduit à d'importantes tensions sociales avec celles relatives aux gilets jaunes. Mais s'agit-il d'erreurs? Ou d'une politique d'affrontement visant à étouffer par la force toute contestation majoritairement pacifique du pouvoir? Dans la perspective de nouvelles violences, le camp le plus solidement armé préférerait sans doute ne pas être filmé. ■

Jorge Simao

Fiscalité Tax justice Network chiffre la fraude fiscale mondiale

FISCALITE • L'association estime que 385 milliards d'impôt ont été perdus en 2019.

L'étude de Tax Justice, publiée avec l'Internationale des Services Publics (PSI) et intitulée *La justice fiscale à l'ère du Covid-19*, révèle que 358 milliards d'euros d'impôts sont perdus chaque année dans les paradis fiscaux mondiaux, 205 milliards d'euros le sont à cause des abus fiscaux des multinationales, et 153 milliards à cause de l'évasion fiscale privée. Pour arriver à ces chiffres, l'enquête a analysé les données four-

nies par les sociétés multinationales aux autorités fiscales et publiées pour la première fois en juillet 2020 par l'OCDE.

Selon Tax Justice, les pays à revenu élevé perdent au total plus de 320,5 milliards de dollars chaque année, tandis que les pays à faible revenu perdent 37,5 milliards de dollars. Toutefois, les pertes fiscales des pays à faible revenu «équivalent à près de 52% de leur budget de santé

publique, tandis que les pertes fiscales des pays à revenu élevé équivalent à 8% de leur budget de santé». De quoi rémunérer de nombreuses infirmières...

En évaluant les pays les plus responsables des abus fiscaux mondiaux, le rapport sur la justice fiscale montre que les plus grands facilitateurs sont les pays riches, «et non les pays figurant sur la liste noire des paradis fiscaux de l'UE ou les îles

exotiques de l'imaginaire populaire». Ainsi, les pays à revenu élevé «sont responsables de 98% des pertes fiscales, soit plus de 351,5 milliards d'euros de taxes perdues chaque année, tandis que les pays à faible revenu en sont responsables de 2% (7 milliards d'euros)». Dans le classement de l'organisation, les cinq juridictions les plus fautives sont les îles Caïmans britanniques (responsables de 16,5% des pertes fiscales mon-

diales, soit plus de 58,7 milliards); le Royaume-Uni (10%; plus de 35,8 milliards); les Pays-Bas (8,5%; plus de 30,2 milliards); le Luxembourg (6,4%; plus de 22,6 milliards) et les États-Unis (5,53%; plus de 19,3 milliards). La Suisse serait encore responsable de 3% de l'évasion fiscale globale. ■

JDr

Rapport sur www.taxjustice.net/wp-content/uploads/2020/11/The_State_of_Tax_Justice_2020_FRENCH.pdf

Le Mouvement 5 étoiles part en fumée

ITALIE • Une entreprise liée à la formation démagogue aurait touché 2 millions d'euros du cigarettier Philip Morris.

Rien ne va plus au Mouvement 5 étoiles (M5S). La Casaleggio Associati, l'entreprise à laquelle a été confié le soin d'organiser la démocratie interne du M5S, a reçu, selon les informations publiées dans le quotidien *Il Riformista*, plus de 2 millions d'euros pour du consulting entre septembre 2017 et octobre 2020, de la part du producteur de cigarettes Philip Morris. Or, depuis 2018, la for-

mation populiste fondée par le comique Beppe Grillo est entrée au gouvernement... Lequel a baissé les impôts sur les cigarettes électroniques, un secteur qui intéresse particulièrement le cigarettier américain.

Le journal ne prouve pas que la Casaleggio Associati a fait pression sur les députés 5 étoiles pour faire évoluer la législation, mais la coïncidence est troublante, surtout pour un

parti qui avait promis d'assainir la vie politique italienne et passé les dix dernières années à faire la leçon aux autres partis.

Cette affaire intervient alors que le M5S est en crise profonde. Depuis 2018, le parti est au gouvernement, allié avec la Ligue, d'extrême droite, jusqu'en septembre 2019, et avec le Parti démocrate, de centre-gauche, depuis. De ce fait, le M5S se profes-

sionnalise et se normalise. S'il continue de refuser aux élus de briguer un troisième mandat, il s'est doté il y a deux semaines d'une direction collégiale élue – une première! Auparavant, officiellement, les parlementaires appliquaient le programme et les questions étaient tranchées par référendum des adhérents sur le site Internet créé par la Casaleggio Associati. Figure tutélaire du parti, le chef

de cette entreprise, Davide Casaleggio, souhaite un retour au M5S des origines, à savoir populiste et misant sur la démocratie participative. Il a été mis sur la touche par le chef politique du M5S, le ministre des Affaires étrangères Luigi Di Maio, lors des états généraux des 5 étoiles, il y a quinze jours. ■

Gaël De Santis

Paru dans *L'Humanité*

LA CHRONIQUE DE JEAN-MARIE MEILLAND

Qui nous sauvera de l'ère numérique?

Les humains constituent des risques biologiques, les machines non.
Anuja Sonalker, PDG de Steer Tech

Depuis 30 ans, nous sommes de plus en plus colonisés par ce qu'on appelle le numérique: ordinateurs, téléphones portables, smartphones. Et notre vie quotidienne se déroule toujours davantage avec constamment l'arrière-plan d'Internet. Bien qu'il soit souvent célébré, si l'on garde la tête froide, ce nouveau système de fait n'a rien pour susciter l'enthousiasme et ce qu'il développe est plus négatif que positif.

La téléphonie mobile, pour commencer, si elle permet en effet d'entrer de partout en relation avec les autres, a de graves défauts. Elle coupe du monde extérieur auquel toute attention est retirée au profit des bulles individuelles. Beaucoup n'ont plus une heure dans la journée où se retrouver seul face à eux-mêmes pour réfléchir ou éprouver de vrais sentiments qui ne sont pas parasités (ce qui est nécessaire à des êtres humains adultes). Dans sa version smartphone le portable ajoute encore la véritable addiction à la constante consultation d'informations diverses, qui peut aussi surcharger n'importe quelle conversation de remarques inutiles. Sur Internet en général, on peut aligner les jugements négatifs. Il propose une masse d'informations qui ne sont ni ordonnées, ni évaluées et diffuse massivement de la propagande mensongère. Il est le lieu où s'expriment sans grand contrôle toutes sortes de discours stupides et/ou haineux qui sont souvent pris au sérieux. Il pousse les utilisateurs des réseaux sociaux à un exhibitionnisme où ils bradent leur dignité. Il instaure des échanges artificiels et biaisés où la manipulation règne souvent. Il déverse des tonnes de publicité (par définition plus ou moins trompeuse) et incite à consommer encore plus en recourant toujours davantage au commerce en ligne nuisant au commerce local. Il réalise constamment des collectes d'informations sur chacun de nous pour nous adresser des publicités ciblées. A l'occasion, il peut fournir d'excellents moyens de contrôle des citoyens pour des raisons plus ou moins justifiées et qui sont prisés des gouvernements. Globalement, le pire avec la « Toile », c'est que c'est plutôt une toile d'araignée dont la majorité de l'humanité est de plus en plus captive, des millions l'étant déjà de manière addictive. Et pour clore n'oublions pas le rôle du numérique dans l'ubérisation et dans la robotique qui mettent le vrai travail en péril.

A ces critiques, on peut répondre que la révolution numérique a eu lieu et que désormais il n'y a plus qu'à faire avec, comme on n'a qu'à faire avec la pluie quand il pleut. Sous-jacente à cette position on trouve la croyance dans un progrès linéaire déterminé contre lequel on ne peut rien. Les mêmes jugent en général ces critiques trop sévères et citent un grand nombre d'avantages qui d'après eux démontrent le caractère positif des nouvelles technologies. Ils se rangent ainsi dans la catégorie de ceux qui croient que le progrès est favorable et que toute nouveauté est bonne à prendre. On se trouve pourtant à l'heure actuelle à un moment où la foi dans un progrès nécessaire et positif est de plus en plus contestable. La crise environnementale et celle des ressources sont annoncées et montrent que le progrès tel que nous l'avons connu depuis 200 ans bute sur des limites infranchissables: la révolution numérique, dès le départ suspecte, n'a rien de plus définitif que les révolutions du charbon et du pétrole.

Toutes les révolutions techniques commencent par des découvertes effectuées par des savants. Jusqu'à ce stade, comme au temps des Grecs, il n'y a qu'un perfectionnement de la science sans conséquence pour la vie pratique. Pour la mise en pratique, il faut que des initiatives, soit politiques soit économiques, interviennent, en vue d'utiliser la science à des fins concrètes. Dans la société moderne, ces initiatives ont été dans la plupart des pays celles des milieux capitalistes. Leur but n'était pas d'abord d'apporter quoi que ce soit d'utile ou d'épanouissant pour les humains, mais de maximiser leurs profits. Ils ont donc choisi d'investir dans le développement de certaines techniques qu'ils jugeaient plus à même d'accroître leurs bénéfices. Une partie de ces techniques ont bien sûr eu des retombées positives, en tout cas pendant un certain temps. D'autres, dont l'utilité était plus douteuse, ont été habilement imposées à la société. Quand les capitalistes choisissent de promouvoir une nouvelle technique dans un but commercial, ils doivent à coup sûr trouver une clientèle et, à travers une publicité raffinée, ils doivent convaincre la majorité que les nouveaux produits sont utiles, voire nécessaires. Il faut donc que ces derniers paraissent commodes (le robot tondeuse), distrayants (des jeux), qu'ils deviennent une mode que chacun se sent tenu de suivre (le portable) ou des marqueurs de statut social qu'on se devra de posséder si l'on se compare aux autres (certaines automobiles). Il est aussi des produits qui deviennent vite inévitables, car plus rien ne fonctionne sans eux (les ordinateurs). Quand ils sont lancés et ont trouvé (et souvent séduit) leur public, ces objets de consommation permettent de remplir les caisses des entreprises capitalistes qui font aussi en sorte qu'ils ne durent pas trop longtemps et puissent être vite remplacés suite à l'offre de nouveaux produits. Le numérique s'est développé conformément à ce modèle, comme le genre de production typique de la phase capitaliste actuelle. Les objets de la phase antérieure, fabriqués avec beaucoup d'énergie et de matières premières dans de grandes usines du Nord employant des salariés assez bien payés, syndiqués et protégés par la loi, ne rapportaient plus assez. La solution pour les nouveaux capitalistes fut la production massive d'objets de petite taille vendus bon marché dans le mode entier, avec un petit nombre d'employés qualifiés au Nord et le transfert de la production matérielle dans des pays à bas salaires, la globalisation assurant la circulation des marchandises.

Suite à ce réquisitoire, peut-on retenir des aspects favorables du numérique? Il est clair que l'accès facilité pour tous au savoir et aux oeuvres d'art, l'accomplissement de certaines tâches exténuantes ou ingrates, des traitements de texte performants sont des avantages. On voit bien pourtant que ces usages ne vont pas toujours motiver les capitalistes. Pour que l'utile prospère et que soit en tout cas limité ce qui aliène, il faut que les choix ne soient plus effectués seulement pour le profit, mais par une politique soucieuse de l'intérêt général et de l'épanouissement des individus. Il va sans dire que ce changement contre un lourd conditionnement ne sera pas facile. Mais comme les ressources énergétiques et minières, dont le numérique dépend aussi, se raréfient, les circonstances viendront sans doute à notre secours pour bloquer des évolutions qui nous conduisent droit vers la disparition de l'humanité réelle et non trafiquée, telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

Jean-Marie Meilland

La CSS à l'heure yougoslave

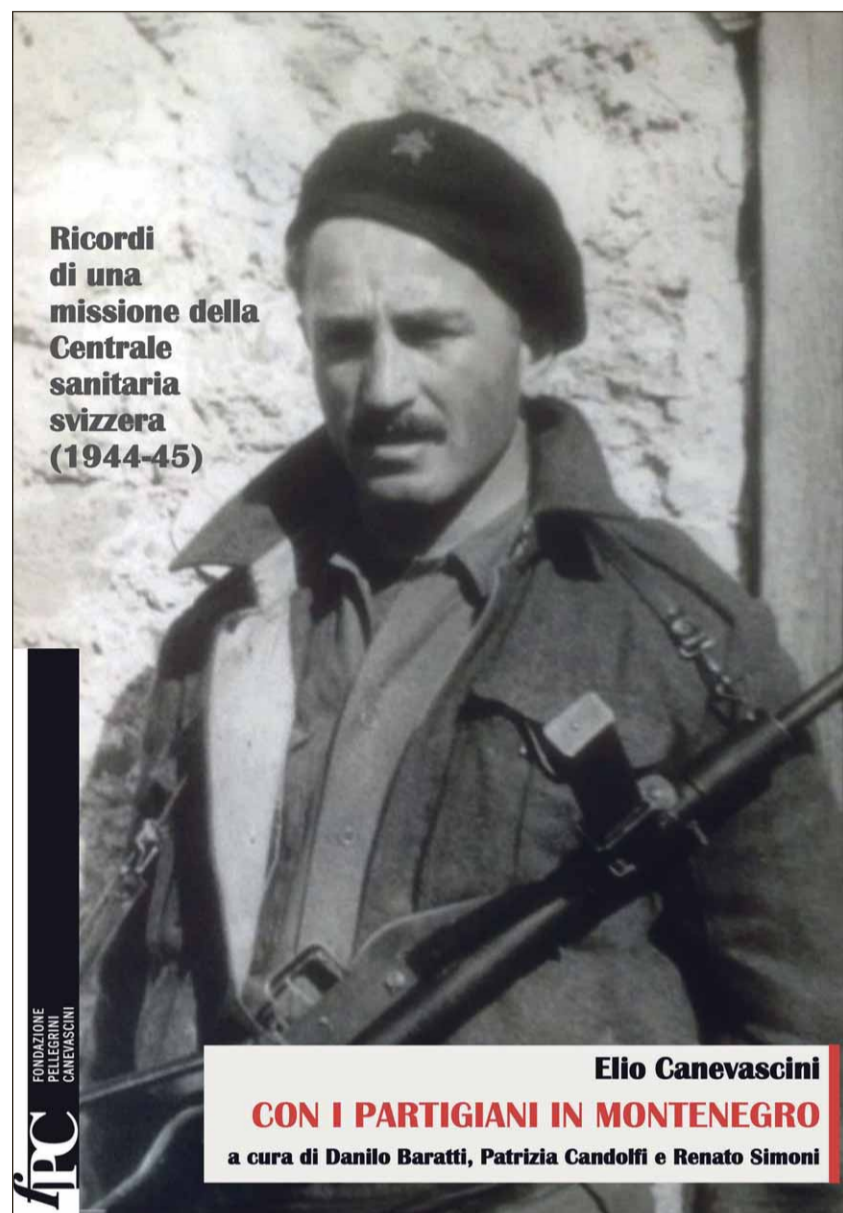
LIVRE • A travers les souvenirs d'Elio Canevascini, se dessine un témoignage sur la mission de la Centrale Sanitaire Suisse (CSS) en Yougoslavie (1944-45). Une histoire méconnue.

En septembre 2017, les fils d'Elio Canevascini (1913-2009) ont mis la main sur un texte dactylographié, intitulé *Ricordi di un periodo trascorso con l'Armata di liberazione della Jugoslavia, 44-45 (Souvenirs d'un temps passé avec l'Armée de libération de la Yougoslavie)*. Cet écrit intéressant n'existe actuellement qu'en italien et sur un site Internet. Certes, on avait déjà le témoignage très riche de Paul Parin, *Es ist Krieg und wir gehen hin, (C'est la guerre et nous y allons)* paru à Berlin en 1991. On trouvera aussi de nombreux éléments sur les missions en Yougoslavie dans notre livre, *75 ans de solidarité humanitaire. Histoire de la Centrale Sanitaire Suisse et Romande 1937-2012*. Rappelons brièvement le contexte politique et militaire: à la fin de l'année 1944, la Wehrmacht fait retraite en bon ordre depuis la Grèce. Elle livre des combats sans pitié – on ne fait pas de prisonniers de part et d'autre – à l'Armée de Libération nationale yougoslave (ALNY) de Josip Broz Tito. Quant aux quatre missions médicales de la CSS auprès de celle-ci, elles constituent sa deuxième action importante depuis la guerre d'Espagne.

Engagement antifasciste

Elio Canevascini est le fils de Guglielmo Canevascini (1886-1965), un conseiller d'Etat socialiste tessinois, qui est aussi un antifasciste actif. Elio est en train de faire des études de médecine à Paris lorsqu'en 1936, très jeune, il s'engage dans les Brigades internationales. En octobre 1944, à titre de médecin, il est l'un des six membres de la première mission en Yougoslavie. Celle-ci est composée en outre des Drs Hannes Merbeck, Marc Oltramare, August Matthèy et Paul Piderman, le chirurgien le plus expérimenté de l'équipe. Il y a aussi l'infirmière Liselotte «Goldy» Matthèy, sœur d'August, et qui deviendra l'épouse de Paul Parin.

Disposant de trois tonnes de matériel médical (six équipements chirurgicaux complets), la mission quitte Genève le 6 octobre 1944, se rend en camion jusqu'au sud de la France, puis est embarquée sur un navire de la Royal Navy jusqu'à Naples, ensuite en camion de l'armée américaine vers Bari, enfin en bateau plat (liberty ship) jusqu'à Crna Gora, sur la côte dalmate. L'équipe est alors rattachée à un corps d'armée de partisans. Le groupe va se diviser et chacun vivra une expérience particulière. Elio Canevascini part dans les montagnes du Monténégro, au service de la X^e Brigade Révolutionnaire. Les combats se déroulent dans un paysage de montagnes nues et pierreuses, où pendant l'hiver règne un froid glacial. Elio reçoit une mitraillette britannique Sten. Sa photo avec celle-ci orne la page de couver-



hommage au médecin antifasciste tessinois Elio Canevascini (1886-1965).

ture du document. Mais il ne s'en servira que pour chasser les loups...

Médecine au front

Les combats sont terribles. Le médecin doit pratiquer la «médecine de guerre» au sens le plus pur du terme. Il n'y a pas de radiographies possibles, ni de transfusions de sang. De surcroît, les troupes sont toujours affaiblies. Elio opère à proximité du front, qui est mobile, et parfois à la lueur des chandelles, faute d'électricité. Il est le seul médecin dans une région grande comme le Tessin. Il se fait comprendre, car quelques soldats savent l'italien, et il s'efforce d'apprendre le serbo-croate. Il dispose aussi des compétences de quelques soldats et officiers italiens qui sont restés en Yougoslavie. Un jour, il assiste à une scène terrible qui le bouleverse: après lui avoir fait creuser sa tombe, on fusille un jeune de 15-16 ans accusé de trahison, et devant sa mère.

Eloignement du «bloc soviétique»

Elio Canevascini participera encore à la 4^e mission en Yougoslavie (août 1945), dont le but est de créer un centre de chirurgie à Belgrade, pour soigner les amputés et fabriquer des prothèses. Mais peu à peu, il prend ses distances avec la résistance yougoslave. Il voit se mettre en place une

administration de type stalinien. Dans un hôpital, il constate l'incapacité et l'arrogance du directeur, et doit assister à d'interminables conférences politiques. Plus tard, c'est la répression par l'armée russe qui vont éloigner Elio de sa «compréhension» envers le bloc soviétique.

Dans son témoignage, Elio Canevascini dit d'autres choses intéressantes, ne concernant pas directement la mission en Yougoslavie. Il y parle de son père Guglielmo, autodidacte, grand lecteur, avec un sens profond de la justice sociale. Il évoque aussi son séjour de formation à l'Hôpital cantonal de Zurich, où il a pu constater la grande admiration de certains médecins envers les capacités stratégiques de von Rundstedt et Rommel... Enfin, sa traversée de l'Italie à fin 1944 lui a révélé la grande misère du peuple.

En 1985, on a invité Elio Canevascini à parler de son expérience en Yougoslavie. Mais il a toujours refusé. La redécouverte de son texte dactylographié est donc un apport à une Histoire peu connue. ■

Pierre Jeanneret

Voir le site net de la Fondation Pellegrini Canevascini pour consulter: *Con i partigiani in Montenegro. Ricordi di una missione della Centrale Sanitaria Svizzera (1944-1945)*.

IMPRESSUM

Société d'édition de GaucheBdo
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève
Amanda loset, présidente

Administration
administration@gauchebdo.ch

Maquette
Solidaridad Graphisme,
1204 Genève

Rédaction
redaction@gauchebdo.ch
022 320 63 35

Publicité
tarifs et informations sur
www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

Impression
Pressor, 6, route de Courroux,
2800 Delémont

Joël Depommier, rédacteur en chef,
Jorge Simao, rédacteur,
Bertrand Tappolet, correcteur
et rédacteur,
Stéphane Montavon, dessinateur

Abonnements
abo@gauchebdo.ch
www.gauchebdo.ch/abo
CCP 12-9325-6

Parution
GaucheBdo paraît 40 fois par année

GaucheBdo
a besoin
de votre
soutien

CCP: 12-9325-6

Impressions de Godard par Fabrice Aragno

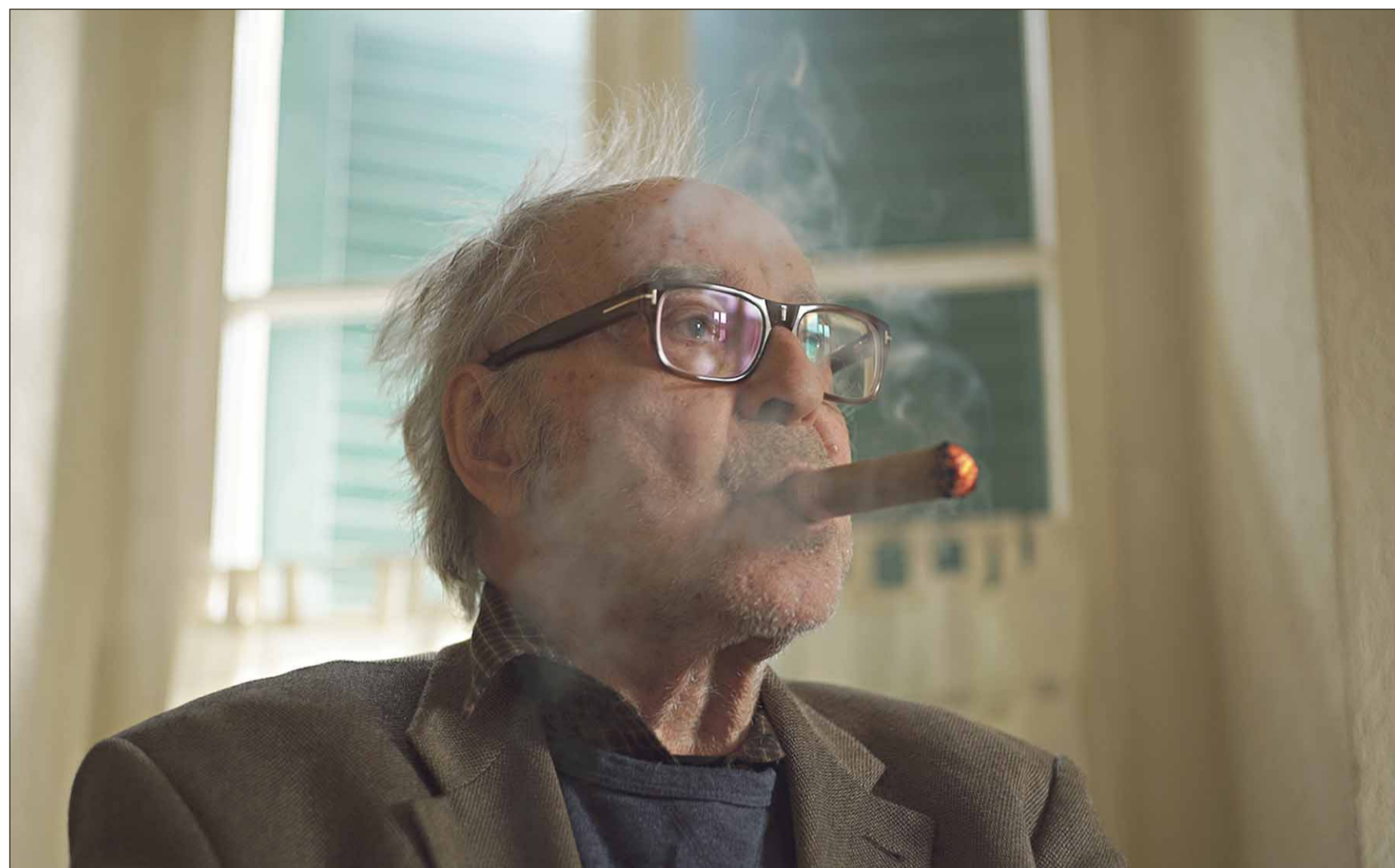
CINÉMA • JLG a popularisé le «jump cut» (saute d'image) pour «A bout de souffle». Puis délaissé progressivement la fiction dans les années 90. Pour se lancer en aventurier archéologue et monteur de cinéma, dont témoigne son assistant, Fabrice Aragno.

Le Neuchâtelois est aussi chef opérateur, monteur et producteur du cinéaste historique le plus (mé)connu qui soit. A l'orée du millénaire, Fabrice Aragno venu du Théâtre des Marionnettes de la Poudrière rencontre Jean-Luc qui a 90 printemps ce 3 décembre. Avec le cofondateur de la Nouvelle Vague, il travaille notamment sur *Film Socialisme*, *Adieu au Langage* et *Le Livre d'image*. Inventeur, l'homme refuse la fétichisation de Godard alors que sa relation avec lui est pragmatique et simple, naturelle et souvent silencieuse. La beauté la plus fulgurante, déroutante parfois, peut surgir ici des réflexions les plus profondes, là des constats les plus élémentaires voire disputés. Le bricoleur salue un cinéaste volontaire, déterminé, éternellement en quête de «plusieurs projets en cours». Au final, quelque 120 réalisations à ce jour, comptant tous les types de productions - collaborations, clips, épisodes, coréalizations... Bâtissant film après film, l'image d'un artiste littéralement habité par le cinéma.

Selon l'assistant se voyant en apprenti sorcier sorti du disneyen *Fantasia*, inutile de chercher la clef magique de compréhension des opus du maître: «il faut prendre le film comme on prend quelqu'un dans ses bras, et faire un pas de deux. Pour lui c'est lors du montage que l'on compose véritablement le film et que l'on «met de l'imaginaire dans le concret».

Deuil de la vie

En 2012, sur commande de la Télévision suisse et scénario du maître, il co-réalise avec Godard, *Quod erat demonstrandum* s'ouvrant sur un plan de JLG/JLG. *Autoportrait de décembre* (1995). La séquence est une forme de regard introspectif où Jean-Luc invite à regarder le négatif en face. A l'en croire, il ne peut réaliser un film «marqué par une vision surplombante et verticale», mais avec celui dont il partage le travail. Godard lui propose alors une structure de 24 fois une minute, plus une de générique initial et final. Chaque minute est découpée en quatre plans, dont «l'un de Jean-Luc dans ses films, un autre de ceux-ci.» Il s'agit de voyages dans les paysages godardiens. Le film se scelle par «le cinéaste tel Ulysse de retour à Ithaque, retrouvant le foyer et reconnu par son chien. C'est une odyssée simple. Loin



Godard propose notamment un genre de montage-collage-mixage fortement déréglé et minutieusement composé entre mots, images et sons.

Fabrice Aragno

de produire une dramaturgie, il s'agit de cubisme. Ou plutôt de mobiles suspendus à la Alexander Calder, dont les éléments bougent légèrement, offrant des facettes multiples. Et une importante partie centrale liée à la guerre où un travelling dévoile des arbres coupés.»

On y entend la voix caverneuse, mélancolique, lasse et amiotique de l'ermite rollois: «Je sais maintenant pourquoi le cinéma a commencé en noir et blanc et même les premières photographies. C'est parce qu'il fallait participer au deuil de la vie.» Significatif d'un lien pluriel avec la cinéaste et écrivaine lausannoise Anne-Marie Miéville dont il est le compagnon, on retrouve son parcours à elle au cœur d'une maquette dans un court film, *Voyage(s) en utopie*. Si Godard est facétieux, sensible à la musique et la peinture, il est aussi tragique. Dans l'exposition qui lui est consacrée en 2006 au Centre George Pompidou, il prévient à l'entrée d'une salle: «Le passé n'est plus transmissible, il ne peut être que cité.» Mais les signes,

fragmentaires, interprétables, peuvent encore aider à en chercher le sens.

Intégrer ce qui est

Sorti en 2004, *Notre Musique* marque la première coopération entre Aragno et Godard. Son cinéma lui avait été présenté comme «analytique, littéraire, universitaire». Les a priori s'évanouissent au premier tournage. «S'il aime œuvrer sur les mots et les contradictions, il considère ce qui est. Et l'intègre littéralement au tournage. Ainsi cette séquence d'après orage, car il peut bien pleuvoir au paradis. Dans ce sous-bois humide traversé de lumières et de rideaux pluvieux à la diagonale. C'est d'une incroyable richesse, angoissant, fort. Il va à l'essence de ce que vous êtes. Le présent physique, l'ici et maintenant n'est-il pas la plus belle des choses?», s'enthousiasme le Neuchâtelois.

Conscience de soi et conscience du monde sont intimement liées dans cette nature renoirienne esquissant

un espace émancipateur toutefois délimité par des soldats. Comme un idéal communautaire pensé et imaginé de l'intérieur.

Parcours d'un regard

Le Livre d'image s'inscrit dans la veine «mélangeuse» de l'œuvre godardienne. Soit des montages ou sampling d'emprunts et tuilage d'extraits de films, archives, de reportages télé, notamment sur la guerre du Vietnam, fragments écrits ou musicaux. Le tout forme un sidérant mash-up dont la terrible beauté désastreuse - une part importante des sources visuelles traitent des conflits et de leurs dommages collatéraux - réside dans leur assemblage. Mais aussi dans la manière de transfigurer les matériaux originels devenus des moirages aux teintes flashy. Une mosaïque où le traitement du son est aussi singulier voire déroutant que celui de l'image. «L'œil y accroche souvent un petit détail pour partir vers le monde. Celui du film qui notamment rit, hurle, passe les guerres et les éclats

de la Commune», confie Fabrice Aragno au sujet du rythme aléatoire des images projetées au fil de chaque section de l'exposition (qui devrait voyager) et film-livre dont il a conçu le printemps dernier l'accrochage sous le titre, *Sentiments, signes, passions*. A propos du *Livre d'image* au Château de Nyon. Ceci autour de la palme spéciale à Cannes en 2018. «Comme si le jury avait eu peur de lui décerner une palme tout court». Pour ce film, Aragno souligne: «C'est du montage. La tâche consistait à lui apporter des images ou des DVD, à construire les étagères que l'on retrouve dans l'exposition nyonnaise. C'est un apprentissage de l'expérience continuellement renouvelé de travailler avec lui». ■

Bertrand Tappolet

Voir *Quod erat demonstrandum* à <https://vimeo.com/55011569>.

A l'occasion de son anniversaire, des films de Godard sont présents dans les festivals, ici et à l'international monde. La Cinémathèque suisse (Lausanne) lui consacre deux journées spéciales les 8 janvier et 11 février avec trois films emblématiques. Sous réserve de la situation sanitaire.

La guerre d'Espagne passée au crible

LIVRE • Vingt récits, relatés par Santiago Mendieta, permettent d'aborder cette terrible page de l'histoire sous différents angles, parfois inattendus et peu connus.

À travers vingt récits ou biographies, Santiago Mendieta offre autant d'entrées dans la réalité de la guerre d'Espagne, préfiguration de la Seconde Guerre mondiale. Ces «histoires retrouvées» obéissent à une progression chronologique, mais peuvent être lues séparément. Mises bout à bout, elles offrent une large connaissance de ce conflit, ses causes, ses suites. La guerre d'Espagne n'éclate pas en 1936 sans avoir connu de nombreux signes précurseurs.

L'ouvrage débute par l'itinéraire de Franco lui-même. Dès 1931, le futur caudillo a pour dessein d'envoyer la troupe rétablir le roi Alphonse XIII face à la République naissante.

Mais l'armée n'entre pas en rébellion comme elle le fera cinq ans plus tard. Entre-temps, en 1934, Franco écrase dans le sang les grandes grèves des mineurs des Asturies. Le 18 juillet 1936, les généraux Franco et Mola se soulèvent contre le gouvernement du Frente Popular, arrivé au pouvoir par les urnes. La guerre d'Espagne est déclenchée et durera presque trois ans.

La France renonce à soutenir les républicains

Un chapitre est consacré à la non-intervention de la France. Le gouvernement Blum, d'abord favorable à une aide militaire aux républicains

espagnols, va vite y renoncer. Tandis que le camp franquiste reçoit le soutien armé de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste. L'auteur dresse les portraits de la communiste Dolorès Ibarruri, la Pasionaria, et de l'anarchiste Federica Montseny, l'Indomptable. La première savait comme personne galvaniser les combattants. La seconde fut ministre et tenta de légaliser l'avortement, mais n'y parvint qu'en Catalogne.

Des exilés entrent dans la Résistance

Le livre n'évade pas les luttes fratricides à l'intérieur du camp républicain. Parmi les Espagnols exilés en France, beaucoup s'engagent dans la

Résistance. En octobre 1944, les guérilleros tentent de libérer aussi l'Espagne du fascisme: c'est l'opération militaire du val d'Aran. Un cuisant échec relaté ici dans le détail. Autre histoire, celle du Catalan Francisco Boix, déporté à Mauthausen, où, affecté au service photo, il parvient à subtiliser les négatifs prouvant la machine à exterminer des nazis. Il témoignera au procès de Nuremberg et sera, plus tard, photographe à *l'Humanité*. ■

Bruno Vincens

Paru dans *l'Humanité*

Santiago Mendieta, *Histoires retrouvées de la guerre d'Espagne*, Le Papillon rouge, 354 pages.